

## REVUE DE PRESSE DU 21 MAI 2008

### Déception et tiraillement...

La Conférence régionale des élus de la Gaspésie souhaite une meilleure répartition régionale des retombées économiques liées au secteur éolien.

Le fait que le turbinier québécois AAER n'ait pas été retenu au terme de l'appel d'offres de 2 mille mégawatts d'énergie éolienne a entraîné des déceptions dans la région, particulièrement dans les MRC de la Haute-Gaspésie et du Rocher-Percé où cette entreprise comptait s'implanter.

Les élus gaspésiens ont donc convenu d'entreprendre des démarches de sensibilisation auprès des turbiniers qui ont été privilégiés, du gouvernement québécois et d'Hydro-Québec. Le président de la CRÉ, Bertrand Berger, explique qu'il faut tout faire pour que les différentes MRC de la région tirent profit de cette industrie naissante.

Par ailleurs, le président de la Conférence des élus refuse de s'immiscer dans la polémique que pourrait susciter la volonté de la ministre Nathalie Normandeau de développer un pôle éolien dans la Baie des Chaleurs, alors que les dirigeants des MRC de la Haute-Gaspésie et du Rocher-Percé réclament à cor et à cri des retombées locales provenant de ce secteur d'activité, afin de relancer leur économie.

Selon Bertrand Berger, tous les secteurs géographiques de la Péninsule devraient pouvoir tirer profit de l'implantation de ces grandes entreprises, notamment par le biais de la sous-traitance et du développement de produits connexes. (CIEU-FM)

### Ah ! l'argent...

Il faudra attendre encore un an avant d'avoir accès aux nouveaux services du Bioparc de la Gaspésie, à Bonaventure.

Annoncée en décembre dernier, la phase 1 du projet de développement de cet équipement touristique devait être enclenchée dès ce printemps.

Toutefois, des contraintes financières ont forcé l'organisme à repousser de plusieurs mois la mise en chantier des améliorations structurelles. La direction du Bioparc a dû faire des pieds et des mains pour réussir à boucler le budget de 4 millions 300 mille dollars associé au projet.

La directrice de l'établissement, Marie-Josée Bernard, mentionne que même si le gouvernement québécois a confirmé sa participation de 3 million 375 mille dollars en décembre, il a quand même fallu trouver le reste du financement avant d'enclencher le processus de construction.

Ainsi, la restauration de certaines infrastructures existantes et la construction des chalets locatifs en bordure de mer ne seront pas entamées avant la fin de la saison estivale. Quant à l'aménagement de la piscine à vague, il est repoussé au moins jusqu'au printemps prochain. D'ailleurs, le site précis de ce nouvel équipement n'est même pas encore déterminé.

Les nouvelles infrastructures devraient ajouter 14 emplois au 21 existants de ce centre d'interprétation de la faune gaspésienne. (CIEU-FM)

## **Smurfit Stone - Fin de non-recevoir à New Richmond**

New Richmond refuse de délivrer un permis environnemental à Smurfit Stone pour le transport des liqueurs de cuisson.

La Ville avait dans un premier temps donné son autorisation, mais le permis a été par la suite révoqué. Smurfit Stone souhaitait transporter par train les liqueurs de bois produites à sa cartonnerie de Matane jusqu'à ses anciennes installations de New Richmond. De là, le produit aurait été expédié par bateau en Europe.

La Ville de New Richmond considère que les liqueurs de bois comme un déchet industriel et invoque des motifs environnementaux pour justifier son refus.

Cette décision prive la Société du chemin de fer de la Gaspésie d'un client qui serait venu hausser son trafic de 25 %. La société a pourtant bien besoin d'un tel achalandage.

Le maire de Gaspé et président de la Société de gestion du chemin de fer, François Roussy, ne veut pas s'immiscer dans les discussions entre Smurfit Stone et New Richmond, mais indique que le transbordement pourrait aussi se faire au quai de Gaspé.

Pour François Roussy, la région a tout intérêt à s'entendre avec la papetière. Il rappelle qu'une dizaine de wagons seulement circulent chaque semaine sur le tronçon Matapédia-Gaspé. Ce n'est pas suffisant pour en assurer la rentabilité, souligne-t-il.

Le maire de Gaspé croit que le produit peut circuler sans problème sur les voies ferrées de la Gaspésie. « Présentement, dans toutes nos villes, circulent des produits beaucoup plus dangereux que de la liqueur de bois, mais au niveau de l'environnement, si c'est bien fait, il n'y a aucun problème », assure François Roussy.

L'entente avec la Smurfit Stone viendrait consolider les 106 emplois de l'usine de Matane et en soutenir d'autres en Gaspésie, ajoute le maire de Gaspé. « Le fait que l'usine de Matane transfère sa production vers l'utilisation de copeaux de bois versus de la fibre recyclée, pour les scieries de la Gaspésie, ça va nous permettre d'avoir un marché pour nos sous-produits », fait valoir M. Roussy.

Pour effectuer le transbordement des résidus de production de la cartonnerie de Matane, Gaspé pourrait acheter d'anciens réservoirs d'acide sulfurique qui appartiennent à la firme Xstrata.

Smurfit Stone confirme toutefois que des discussions sont toujours en cours avec la Ville de New Richmond. (Radio-Canada)

## **Placement de 10 millions \$**

La compagnie d'exploration Pétrolia vient de conclure une entente de financement de 10 millions de dollars avec une agence de courtage.

C'est la firme Becher McMahon Capital Markets Inc. qui pilotera le financement par voie de placement privé, pour un montant de 6 millions 350 mille dollars. Pétrolia va compléter avec un placement de 3 millions 650 mille. La vice-présidente de la compagnie, Isabelle Proulx, précise où les sommes d'argent seront investies, entre autres dans le puits de Haldimand 1.

Au terme du placement privé, Pétrolia a convenu de vendre un peu plus de 6 millions 666 mille actions au prix de 1,50 dollar avec un demi-bon de souscription d'action ordinaire en option. Un

bon de souscription permettra à son porteur de souscrire à une action ordinaire de Pétrolia au prix de 1,50\$. (Radio-Gaspésie)

## **Front commun pour des emplois**

Les élus de la ville de Chandler et Sainte-Anne-des-Monts sont choqués de n'avoir rien obtenu en retombées économiques du deuxième appel d'offre de 2000 mégawatts d'énergie éolienne d'Hydro Québec.

Dans les deux cas on espérait l'implantation de la compagnie AAER, ce qui aurait créé quelques centaines d'emplois dans des régions qui en ont bien besoin. Le maire de Chandler, Claude Cyr, précise que les projets qui étaient prévus pour les deux municipalités auraient été la fabrication de pales éoliennes à Chandler et de panneaux électriques à Sainte-Anne-des-Monts.

On se tourne maintenant vers le prochain appel d'offres de 500 mégawatts réservé aux projets communautaires et autochtones. La mairesse de Sainte-Anne-des-Monts et le maire de Chandler vont faire pression sur le gouvernement pour avoir leur juste part des prochains contrats.

La Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles demande aussi une rencontre avec le premier ministre Jean Charest. (Radio-Gaspésie)

## **Internet haute vitesse sans fil!**

Les intervenants régionaux se tourneront vers la technologie sans fil pour le déploiement d'Internet haute vitesse.

La Conférence des élus vient de compléter l'analyse des différentes options permettant d'optimiser la disponibilité de ce service dans la région.

Bien qu'aucune recommandation n'ait encore été annoncée, il semble que la technologie sans fil serait beaucoup plus avantageuse que le câble ou la ligne téléphonique. Ces deux autres possibilités ont été envisagées mais présentent des lacunes en terme de couverture du territoire.

Le directeur général de la conférence des élus, Gilbert Scantland, mentionne que l'utilisation de la technologie sans fil s'avère plus facile à déployer, en plus de permettre une couverture optimale des différentes localités.

La Conférence des élus estime qu'en utilisant cette technologie, il faudrait déboursier entre deux et trois millions de dollars pour s'assurer que toutes les localités gaspésiennes aient accès à Internet haute vitesse.

Le conseil d'administration du Réseau collectif gaspésien de communication doit prendre position sur la question vers la fin du mois. La solution retenue sera par la suite présentée aux gouvernements fédéral et provincial pour l'obtention du financement requis. (Radio-Gaspésie)

## **Le pire scénario pour St-Elzéar : la fermeture de la scierie !**

Les malheurs s'abattent sur la localité de Saint-Elzéar.

Mauvaise, très mauvaise nouvelle pour la localité de Saint-Elzéar; la direction de la coop forestière de la localité, qui est le cœur et les poumons du village, a annoncé cette semaine qu'elle prolongeait la fermeture de son usine jusqu'au printemps 2009

Cette décision aura des répercussions sur le tissu économique et social de la municipalité en laissant au chômage 150 personnes.

« C'est le pire scénario qu'on pouvait recevoir pour le moment. Il y en a plusieurs qui me disent que c'est mieux qu'une fermeture définitive... oui, mais on ne sait pas où on va aboutir avec tout ça », affirme, dépité, le maire de Saint-Elzéar, M. Damien Arsenault.

Cette situation est encore plus désolante puisque 60 % des travailleurs à la scierie sont des citoyens de la paroisse. « Il y a beaucoup de mes contribuables qui ne se qualifieront même pas à l'assurance-emploi. En plus, on voit des départs, on voit des faillites quitter. C'est paniquant un peu pour nous présentement », dit inquiet le maire.

Rappelons que c'est à la fin de 2007 que les dirigeants de la coop avaient décidé de mettre fin aux opérations de la scierie en raison de la faiblesse des prix du bois d'œuvre, principal vendeur de l'entreprise. Cette fermeture ne devait durer que quelques mois, quatre au plus.

Effet domino...

La situation économique de St-Elzéar est fort préoccupante, estime le maire Arsenault, puisque plusieurs dizaines d'emplois indirects sont reliés à la bonne marche de la scierie.

Le maire Arsenault cite l'exemple d'un garage de sa localité dont l'activité principale est reliée à la coop forestière. « Avec le prolongement de la fermeture de la scierie, c'est peut-être une quinzaine d'emplois qui seront en jeu dans cette entreprise, la seconde plus grosse de la localité, après la coop... », ajoute Damien Arsenault.

Même conclusion pour la quincaillerie du village qui appartient à la Coop forestière. Depuis plusieurs mois, la municipalité doit éponger mensuellement les déficits d'exploitation de la petite entreprise située sur l'artère principale du village. (L'Écho de la Baie)

## **Appuis financiers annoncés**

La Conférence régionale des élus Gaspésie-Les Îles dévoilait en fin de semaine les projets qui bénéficieront d'une aide financière, dans le cadre de son Fonds de développement régional et de son Fonds de soutien aux événements culturels 2008.

Dans le premier volet, les projets de cinq organismes de la région auront été retenus, soient le Cégep –Gaspésie-Les Îles, la Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec, le Club nautique Jacques-Cartier et l'Association des pêcheurs professionnels des îles-de-la-Madeleine. Les aides financières versées à ces organismes varient de 5 à 20 milles dollars.

Du côté du Fonds de soutien aux événements culturels, une somme de 10 000\$ sera versée pour chacun des événements retenus, dont la Fête du bois flotté de Sainte-Anne-des-Monts, le Festivent de Cap-Chat et le Festival en chansons de Petite-Vallée. (Le Réseau de l'information du grand littoral)

**Développement économique Canada va investir 32 millions de dollars pour favoriser la capacité d'innovation des PME du Québec**

[http://www.developpement.gc.ca/asp/SalleNouvelles/communiqués.asp?LANG=FR&TYPE\\_COMM=COMM&PRESS\\_RELEASE\\_ID=5314](http://www.developpement.gc.ca/asp/SalleNouvelles/communiqués.asp?LANG=FR&TYPE_COMM=COMM&PRESS_RELEASE_ID=5314)